

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Méthodologie juridique (4DR1021)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

GLASSEY LUDWICZAK Maria, Dr. et Chargée d'enseignement, GANDOY Aurélie, assistante-doctorante; BOTTERON Valentin, assistant-doctorant.

Contenu

Le cours porte sur la rédaction juridique en présentant les usages communément reconnus pour des travaux scientifiques et prépare les étudiant-e-s aux dissertations juridiques de deuxième et troisième années. L'accent est mis aussi bien sur la préparation de la rédaction, la technique de citation que sur la structure des documents. Le cours est complété par deux présentations : l'une de la bibliothèque universitaire et l'autre de différentes professions juridiques par des praticiens du droit (avocat-e, magistrat-e, juriste en entreprise, etc.) ainsi que par une visite du Parlement fédéral (dans le cadre du cours d'Introduction au droit).

Forme de l'évaluation

Examen écrit dans le cadre de l'examen d'Introduction au droit. Les étudiant-e-s sont autorisé-e-s à avoir avec elles/eux la Constitution fédérale, le Code civil et le Code des obligations (édition privée CC&CO annotés autorisée), le Code de procédure civile, la Loi sur le Tribunal fédéral et le Code de procédure pénale (éditions de la Chancellerie fédérale non annotées ou impression des documents PDF du site www.admin.ch) ainsi que la Loi d'organisation judiciaire neuchâteloise ou de leur canton de domicile.

Documentation

L'ouvrage de référence est le suivant : P. Tercier/Ch. Roten, La recherche et la rédaction juridiques, 7e éd., Genève / Zurich / Bâle 2016. Les lectures attendues ainsi que les exercices à préparer figureront sur Moodle, selon les indications données en début de cours.

Forme de l'enseignement

Le cours est donné en plenum sous la forme de séances d'exercices. A la fin du semestre, les étudiant-e-s, rassemblé-e-s en groupe, doivent constituer un dossier de recherche sur un thème imposé.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Désigner de manière appropriée les sources juridiques
- Créer une table des abréviations
- Identifier et sélectionner les références juridiques pertinentes pour un sujet donné
- Organiser les différents points à aborder dans la dissertation juridique en préparant un plan détaillé
- Organiser les sources juridiques dans une bibliographie
- Rédiger des notes de bas de page

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle
- Prendre des initiatives